REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA MEDECINE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Mesures de prévention contre le coronavirus COVID-19 dans le milieu universitaire

- Les passagers de retour en Tunisie des zones à risque avec une transmission communautaire avérée : La Chine, l'Italie, la Corée du Sud et l'Iran (liste pouvant changer en fonction de l'évolution de l'épidémie à l'échelle mondiale), même s'ils ne présentent aucun signe évocateur à leur arrivée sur le sol tunisien doivent :
    - Respecter l'auto-isolement pendant 14 jours à partir de la date de départ de la zone à risque, dans leurs lieux de résidence.
    - Utiliser des mesures de protection individuelle appropriées, conformément aux recommandations nationales.
    - Contacter le 190 (SAMU), en cas d'apparition de symptômes dans les 14 jours suivant leur retour en Tunisie (fièvre, toux, difficulté respiratoire,…).

- Mesures individuelles d'hygiène et de prévention des maladies à transmission respiratoire pour les étudiants et les professionnels des établissements universitaire :
    - Se laver les mains plusieurs fois par jour ou les frictionner avec une solution hydro-alcoolique.
    - Utiliser un mouchoir pour se couvrir le nez et la bouche en cas de toux et/ou d'éternuement et le jeter immédiatement à la poubelle ou se couvrir le nez et la bouche par le pli du coude.
    - Garder une distance de 1 mètre si la personne présente des signes respiratoires (toux, difficulté respiratoire, et/ou de la fièvre).

- Mesures collectives au niveau des établissements universitaires (établissements d'enseignement supérieur, foyers et restaurants universitaires) :
    - Veiller au respect des conditions de l'hygiène surtout pour les sanitaires.
    - Mettre à disposition du savon liquide et du papier pour s'essuyer les mains ou bien des solutions hydro-alcooliques.
    - Aérer les salles de classe entre les cours, les salles de permanence, les foyers et les restaurants universitaires.